

URGENCE

POUR LES LIBERTÉS POUR LES DROITS

OUÙ SONT PASSÉES NOS LIBERTÉS ?

Au nom de la peur - peur de l'insécurité, du terrorisme, des « violences urbaines », du « choc des civilisations », de la « dangerosité » des malades mentaux, des pédophiles, de la jeunesse et des habitants des quartiers pauvres -, chaque contre-réforme baptisée « réforme » fait reculer les libertés.

En tant que citoyen, en tant que professionnel, chacun d'entre nous est sommé de contribuer à une société de surveillance généralisée. Le médecin doit surveiller l'assuré social, le fonctionnaire dénoncer le sans-papiers, le travailleur social la famille en difficulté. C'est la société du chacun pour soi, du fichage et du soupçon, du tous contre tous.

En vingt ans, le nombre de détenus, la durée des peines, le nombre des gardes à vue ont doublé. Le chef des gamins de *La Guerre des boutons* passerait aujourd'hui trois mois en prison. Un enfant de six ans se fait arrêter devant son école sur un simple soupçon à l'insu de ses parents. Le tout pénal, le détournement de la police au mépris de nos libertés, c'est la société de l'enfermement et de l'arbitraire.

PARCE QUE NOUS VOULONS :

- ▶ la protection de la vie privée et des libertés, non la surveillance généralisée ;
- ▶ une justice indépendante, une police républicaine au service de la sûreté de tous, on la gestion policière de l'ordre social érigée en garantie de l'impunité de l'Etat ;
- ▶ le respect de la dignité de tous, non la chasse aux étrangers et aux « différents » ;
- ▶ l'effectivité des droits sociaux, non la régression sociale et la précarité ;
- ▶ la séparation des pouvoirs et le contrôle citoyen des gouvernants, non la monarchie élective et la main mise sur toutes les institutions.

PARCE QUE NOUS REVENDIQUONS :

une conception du Politique qui, au lieu de se nourrir de la peur et de la fragmentation sociale, place au cœur de l'éthique démocratique les libertés individuelles et collectives et la construction de nouvelles solidarités.

La Ligue des droits de l'Homme
invite les citoyennes et les citoyens, leurs associations, organisations syndicales et politiques, à débattre largement. A penser ensemble un autre chemin vers un avenir plus humain, plus juste et plus solidaire.

OUÙ SONT PASSEES L'ÉGALITÉ ET LA SOLIDARITÉ ?

Au nom de la marchandisation et de la concurrence généralisée, chaque contre-réforme fait reculer les droits sociaux, les services publics.

Alors que la France est plus riche qu'il y a vingt ans, chômage, exclusions, inégalités et discriminations ravagent le corps social. Travailler, se nourrir, se loger, se soigner, accéder à l'éducation et à la culture : autant de droits fondamentaux niés par de formidables concentrations d'argent, de pouvoirs et de privilèges.

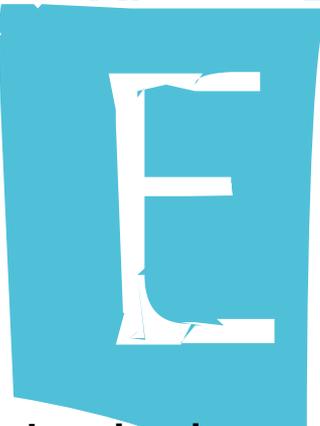
Rien de tout cela n'est fatal. Rien ne nous condamne à subir l'injustice, à craindre l'avenir, à nous méfier les uns des autres.

En France comme en Europe, des forces associatives, sociales et politiques partagent la conviction qu'il n'est de société que solidaire. Ces forces sont diverses, divisées parfois, mais peuvent se rassembler autour des mêmes valeurs d'humanité. Il est temps d'en débattre ensemble, pour bâtir une société de solidarité.

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME EN CAMPAGNE

-  Ce qui asphyxie la démocratie
-  **E** Exclusion sociale, inégalités : jusqu'où ?
-  Droits des étrangers : tous concernés
-  Justice et égalité au défi de la gestion policière
-  L'inquiétant projet d'une société de surveillance


LDH
AGIR ENSEMBLE



Exclusion sociale, inégalités : jusqu'où ?

Chômage, pauvreté, exclusion sont repartis à la hausse et tous les signaux indiquent que la crise fragilise encore plus les plus vulnérables. Cette situation s'enracine dans la dévalorisation systématique de la place du travail ; et résulte de la généralisation d'une logique de mise en concurrence de tous avec tous. Une logique destructrice des droits et du principe d'égalité.

► DES INÉGALITÉS CROISSANTES ET CUMULATIVES

L'explosion du chômage, la multiplication des formes de travail précaire, du travail au noir minent le principe du droit au travail, fragilisent les solidarités sociales, qu'il s'agisse du droit à la retraite ou à la santé et contribuent à obscurcir l'avenir pour les jeunes générations. Depuis des décennies cette situation alimente en cascade l'explosion des inégalités. Cela se vérifie dans les domaines du logement, des transports, de l'éducation, de la santé, de la culture... Au point que le cumul de ces inégalités aboutit à l'existence de véritables zones d'exception républicaine, dont les populations se retrouvent, dans les faits, privées de droits.

Au-delà, et comme à chaque fois que certains se voient privés de droits, ce sont ces droits qui se trouvent affaiblis, et pour tous. Cette spirale régressive trouve sa parfaite illustration dans le domaine de la santé. Les inégalités d'accès aux soins de santé ont abouti à l'instauration de la CMU ; mais comme le nombre de bénéficiaires n'a pas cessé de croître, compte tenu de la dégradation de l'emploi, et que le gouvernement entend introduire des logiques de concurrence, censées abaisser les coûts, on assiste à un délitement des solidarités et à un alourdissement du coût de la santé, avec notamment

l'introduction des franchises. Certes, la santé reste un droit ; mais un droit de plus en plus théorique, dont l'accès est de plus en plus difficile.

► LA GANGRÈNE DES DISCRIMINATIONS

Comme toujours lorsque les situations sociales et les mécanismes de solidarité sociale sont mis à l'épreuve, on voit se multiplier des situations d'inégalité : de revenus, d'accès à tel ou tel service, de carrière... Ces inégalités se doublent ou alimentent souvent des pratiques, conscientes ou inconscientes, de discriminations. Certaines personnes se retrouvent, en fonction d'une identité réelle ou supposée, privées de telle possibilité, telle opportunité, tel droit. Ces pratiques aboutissent à rejeter des personnes, au motif de leur origine, leur genre, leur orientation sexuelle, à la lisière des fonctionnements sociaux, au mépris de la loi qui les interdit. Elles minent le contrat républicain, affaiblissent les notions de solidarité et d'égalité, alimentent le cas échéant les tentations de se replier sur des espaces protégés ou protecteurs de nature communautariste. C'est pourquoi la lutte intransigeante contre toutes les discriminations est inséparable du combat global pour l'égalité, les droits sociaux.

► UNE SORTIE DE CRISE QUI N'EN EST PAS UNE

À l'occasion de la crise financière, un certain nombre de discours gouvernementaux ont pu laisser penser que des leçons avaient été tirées et que « l'argent fou » allait être placé sous bonne garde, hors d'état de nuire à coups de spéculations destructrices de richesses réelles. Quelle que soit l'analyse que l'on puisse avoir des mécanismes qui ont abouti à cette crise, force est de constater que les mesures prises, loin de rompre avec les mécanismes spéculatifs, ont plutôt visé l'objectif de leur moralisation. Et que peu d'actes ont suivi les discours. C'est ainsi, par exemple, qu'aucune mesure tangible n'a été adoptée pour limiter les avantages hallucinants que s'octroient certains des grands chefs d'entreprise ; il en va de même concernant les mesures rendues publiques par le G20 pour limiter les nuisances des paradis fiscaux : elles sont restées au milieu du gué, de l'avis même de certains opérateurs financiers institutionnels. La sortie de crise dont on nous parle risque donc fort de ne pas en être une ; et les craintes sont fortes de voir les tensions sociales s'exacerber au rythme même de la dévalorisation du travail et de la dégradation de l'emploi.

► LA FLEXIBILITÉ, UNE PANACÉE ?

Les employeurs et le gouvernement restent fortement attachés à l'idée que sortir de la crise ne peut se faire qu'en abaissant, encore et toujours, le prix du travail. Cette conception implique inéluctablement de s'en prendre à tout ce qui constitue un droit, ou à ce qui garantit l'effectivité de ce droit. D'où, pour une large partie, la réécriture du Code du travail ; d'où ce retour obsessionnel des pouvoirs publics sur le travail du dimanche, d'où une politique généralisée de bas salaires et l'apparition de catégories de « travailleurs pauvres », d'où enfin les plans sociaux dont un grand nombre ne sont pas justifiés par les résultats

financiers des entreprises. D'où également la volonté permanente de reculer l'âge effectif de la retraite, malgré la situation catastrophique des jeunes à l'entrée du marché du travail... Ces politiques ont évidemment leurs retombées en-dehors de la seule sphère du travail ; le chômage, la désertification industrielle, le recul sans fin de l'entrée dans la vie active pour des générations sont des poids pour l'ensemble de la société ; là encore le lien est étroit entre le respect des droits attachés au travail et la réalité de l'égalité dans une société démocratique.

► DU DROIT DANS LE TRAVAIL ?

C'est pour cela que la LDH estime indispensable de rappeler que les droits sont indivisibles. D'une part parce que chaque être humain a sa propre parcelle d'humanité et dispose donc de tous ses droits. Mais aussi parce que l'effectivité des droits pour chacune et pour chacun est en cause quand les phénomènes d'exclusion sociale en interdisent l'exercice. Il n'y a donc pas de droits secondaires qui seraient sociaux pendant que les principaux seraient politiques. Cette conception intégrée des droits est l'unique solution pour répondre pour tous et partout à la triple crise économique, sociale et environnementale. Les droits civils et politiques constituent, avec les droits économiques, sociaux et culturels un tout opposable par chacun au sort qui lui est fait...

C'est vrai en France, c'est vrai dans le monde. C'est pourquoi les pactes internationaux doivent permettre la garantie de la judiciarisation de ces droits. C'est aussi la raison pour laquelle la France doit procéder sans tarder à la ratification du protocole facultatif au Pidesc.

C'est enfin l'une des conditions pour que l'humanité soit en état d'assurer sa survie au travers de celui de la planète et des espèces vivantes.

OUI
à une société de
libertés,
d'égalité sociale
et de solidarités !

NON
à une société de
surveillance, de
discriminations
et d'exclusions !

COMMENT FAIRE PRÉVALOIR LA LOGIQUE DE DROITS SUR LES LOGIQUES D'INÉGALITÉ ?

La LDH considère que les grandes questions économiques et sociales qui alimentent, souvent dramatiquement, l'actualité, relèvent bien du débat et de la réflexion publique. Elles n'échappent pas – ou ne devraient pas échapper – à la sphère de la décision collective. La LDH considère qu'il y a encore beaucoup à faire pour que ce soit le cas ; les médias, notamment audiovisuels, devraient s'y attacher en ayant comme préoccupation de donner, sur un pied d'égalité, la parole à tous les acteurs de l'entreprise, à toutes les parties prenantes de la vie économique : employeurs, organisations syndicales, collectivités... Dans ce débat, la LDH dégage quelques grandes lignes directrices.

Elle est tout d'abord attachée à la notion d'intérêt général ; loin d'être affaiblie par la crise financière, cette notion devrait au contraire être affirmée par les pouvoirs publics comme une valeur cardinale, la boussole permettant d'échapper aux voies sans issues de la précarité. Dans ce contexte, la LDH considère que l'existence et l'amélioration de services publics puissants et efficaces constituent à la fois un atout économique et un facteur structurant de l'égalité entre les personnes et les territoires.

Concernant les licenciements, la LDH estime légitime de renforcer les contrôles sur l'utilisation des fonds publics, trop souvent accordés à fonds perdus et sans aucune garantie quant à leur utilisation au regard de l'emploi. Il serait logique que ces contrôles puissent, le cas échéant, déboucher sur des exigences de remboursement, possiblement assortis de pénalités financières.

Consciente du fait que la majeure partie des licenciements ne provient pas des plans sociaux, la LDH juge décisive la proposition des confédérations CGT et CFDT

de mettre en place une garantie de sécurisation professionnelle et individuelle par le biais de droits attachés à la personne et non au seul poste de travail. Une telle approche permettrait le maintien de ces droits ainsi que d'un revenu décent en cas de perte d'emploi et la limitation du recours aux CDD et à l'intérim.

Parce qu'il est urgent de modifier le paradigme productif, la LDH attache une grande importance au renforcement des mécanismes réglementaires et légaux structurant la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

Dans le domaine de la santé publique, la LDH estime nécessaire le rétablissement de la plénitude de l'assurance maladie, la suppression des franchises médicales et le retour à une orientation de soins pour tous. La logique comptable dans la gestion hospitalière lui semble aller à rebours de ces objectifs et aboutir à augmenter le coût de la santé.

Concernant le logement, la LDH estime urgent qu'il soit fait pression sur les communes qui violent les lois sur le logement social et que l'État remplisse ses obligations d'utiliser ses pouvoirs légaux pour fournir un toit à tous les sans-logis.

L'enseignement public devrait être un puissant outil de lutte contre les inégalités, à commencer par les inégalités scolaires, ce qui passe par des moyens et notamment le développement des Rased.

De même, la fiscalité, outil privilégié de redistribution sociale, devrait être mise au service de l'emploi, de l'investissement et de la lutte contre les inégalités sociales. Cela passe évidemment par la suppression de l'actuel bouclier fiscal et par l'augmentation de la part des prélèvements directs et progressifs dans la fiscalité.

Venez en débattre avec nous !



Ligue des droits de l'Homme

www.ldh-france.org/urgence-libertes